

L'honorable M. Hardy: Tout comme les sénateurs.

L'honorable M. Haig: A-t-on relevé leur traitement?

L'honorable M. Euler: Mais l'arbitre étudiera le différend quant au fond, n'est-ce pas?

L'honorable M. Haig: Ce que je m'efforce de signaler, c'est qu'on n'a pas accordé aux parties au différend une chance suffisante d'en venir à une entente.

L'honorable M. Euler: Elles s'y appliquent depuis plus d'un an.

L'honorable M. Haig: Mais pendant tout ce temps les parties poursuivaient leurs négociations.

L'honorable M. Euler: Sans réussir à s'entendre.

L'honorable M. Haig: Elles se sont beaucoup rapprochées.

L'honorable M. Hayden: Pas suffisamment, cependant.

L'honorable M. Haig: Peut-être que non, mais tout de même beaucoup. J'ai peut-être tort, mais j'ai l'impression qu'en les exhortant un peu plus on aurait pu les amener à s'entendre. Avant de devenir sénateur, j'ai participé à nombre de commissions d'arbitrage. J'y ai constaté qu'il y a presque toujours moyen de débattre les divergences jusqu'à ce que les parties au différend finissent par s'entendre.

Je me suis étendu plus que je ne le comptais mais je tiens à ajouter une autre observation. En toute franchise, j'estime que le Gouvernement est, pour une forte part, responsable de la présente situation. La responsabilité en revient au Gouvernement. L'histoire désignera le Gouvernement actuel comme le premier à avoir présenté une mesure tendant à soumettre à l'arbitrage obligatoire une entente entre patrons et ouvriers. Je ne m'y réconcilie pas à l'heure actuelle. Peut-être plus tard en reconnaitrai-je la nécessité mais pour l'instant, je le répète, cette méthode me répugne.

Des voix: Aux voix!

L'honorable R. B. Horner: Honorables sénateurs, je n'entends pas prolonger le débat ni retarder inutilement l'adoption du projet de loi. Je tiens, cependant, à formuler certaines observations à ce sujet. A titre de représentant de la Saskatchewan, j'ai toujours soutenu que cette province, plus que toute autre, a besoin d'un bon service ferroviaire, car elle ne bénéficie pas comme les autres de la concurrence des voies fluviales. Notre

province, comme je l'ai affirmé à maintes reprises en cette enceinte, tire plus de richesses de son sol que toute autre et cela, sans porter préjudice à qui que ce soit. Comme la superficie ensemencée chez nous dépasse celle des neuf autres provinces réunies, nous espérons recueillir une récolte de 400 millions de dollars. Malheureusement, la gelée a frappé plusieurs régions de la province. Malgré mes quarante années d'expérience, je ne suis pas en mesure d'évaluer les dommages que nous causera la gelée, qui se répand comme une vague, atteignant certaines régions et épargnant les autres.

Le transport des produits a toujours posé un grave problème en Saskatchewan. Ainsi, nous nous livrons à l'élevage des chevaux. Les bonnes gens de la région qui ont visité la foire d'Ottawa et goûté aux pâtés à la viande de cheval n'en ont nullement souffert. N'était-ce le tarif-marchandises élevé dans l'Ouest, nos gens de la Saskatchewan pourraient aussi élever des chevaux à cette fin.

(Exclamations.)

L'honorable M. Grant: Vous bénéficiez également d'un sage gouvernement dans cette province.

L'honorable M. Horner: Puisqu'on soulève la question, je vais y répondre. Le gouvernement de la Saskatchewan ne le cède en rien à la meilleure administration libérale qu'on ait jamais vue. *(Exclamations.)* J'ai pris la parole uniquement en vue de souligner un aspect sur lequel, selon moi, mon chef n'a pas appuyé. La seule question qui intéresse le commun des gens à Blaine-Lake et dans les environs (ce sont mes commettants), c'est de savoir qui devait empêcher la grève des chemins de fer. Était-ce le président de l'Association libérale? Était-ce le Gouvernement? Lorsque aucun danger ni trouble grave ne menace, on trouve toujours beaucoup de gens disposés à se mettre de l'avant et à présider toutes sortes de commissions. C'est aussi le cas des gouvernements: ils veulent conduire.

L'opposition au Sénat compte peu de membres, mais la population ne lui reprochera certainement pas son inaction. Le Gouvernement est assurément responsable de ne pas avoir empêché la grève. Pourrait-on reprocher à quelqu'un d'autre l'interruption des services de transport par tout le pays, pendant huit à dix jours, alors que les pauvres agriculteurs ont été obligés de payer un baril d'essence \$4 de plus.

Les cantonniers de chemins de fer de ma région me rapportent que lorsqu'on leur a remis leur bulletin de vote, on leur a demandé de voter en faveur de la grève, mais on a ajouté qu'il n'y aurait pas de grève. Des grévistes qui m'ont aidé à battre du